

L'Eclairer du Gâtinais, 13 juin 2018

L'ONF se plie à l'analyse de la Cour des comptes

L'Arboretum doit fermer au public

Si vous n'avez jamais pu aller jusqu'à Nogent pour visiter l'Arboretum des Barres, hélas ! La nouvelle vient de tomber : l'Arboretum doit fermer ses portes au public en novembre.

La nouvelle a filtré lors des imaginations à Chailion et à Montcorcon, ce week-end. L'Arboretum des Barres doit fermer ses portes au public dans six mois. Le personnel du parc botanique le sait, lui qui doit être reclassé par l'Office national des forêts.

Un rapport de la Cour des comptes le faisait pressager. Cette expertise est en cours. En juin 2014, un rapport de la Cour des comptes le faisait pressager.



Chailion est ouvert jusqu'en novembre. Au-delà, l'Office national des forêts ne doit plus gérer la structure. Qui prendra le relais ? telle est la question.

et dans l'entretien est mobilisée décidée sans aucun travail prospectif. « C'est le cas de l'Arboretum. Outre qu'il est inutile à l'ONF l'Arboretum accueille des investissements pour des collections d'espèces qui ne font l'objet d'aucune compensation financière ». Pour la Cour des comptes, c'est clair : « Le transfert de cet ensemble à l'ONF est un exemple d'opération im-

un sursis au profit afin de réduire le financement de l'Arboretum avec le Conseil départemental, la Région, les élus locaux et les associations ». La R. Concorde locale, Dr. Collette, François Boumela, président de la Région, a sollicité le représentant de l'Etat.

De leur côté, les deux sénateurs Jean-Pierre Saurer et Hugues Saury ont écrit au ministre de l'Agriculture. Stéphane Fauriol, afin de trouver une solution. Jean-Pierre Saurer demande de la maîtrise de l'Arboretum au public avec l'Office national des forêts. Saury, il déplore le manque de concertation à ce sujet : « C'est regrettable avec

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES DE FIF. Pour l'instant, l'Arboretum est ouvert au public, samedi et dimanche, hors sections scolaires, de 10 à 18 heures. Les FIF, à son tour, de 10 à 18 heures, les sections se poursuivent jusqu'à 18 heures.

(\*) Région et Département sont concernés. Voir aussi en p. 24

L'aventure commence en 1821. Chailion des Barres n'a pas toujours été ouvert au public. C'est en 1873 que le baron de La Roche-Guyon, qui avait fait l'acquisition d'un terrain de 23 hectares à Nogent-sur-Vernisson en 1821. À sa création, il était une École de l'Administration des Bois et Forêts. La même année, y est d'ailleurs née la première école deylviculture « le terrain après des Barres. Propriétaire de l'ensemble à partir de 1821, l'Etat a créé le bien à l'Office national des forêts, avec un site à la fin janvier 2012. Côté de l'Etat n'est plus, mais les locaux se sont effondrés et les collections dispersées : 2 600 espèces et sous-espèces venues des cinq continents, 3 250 arbres et arbustes.